

Géographie 3ème.
Partie 3.
La France et l'Union Européenne.



Leçon 11.

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Introduction.

I. La construction d'une Union politique démocratique.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

III. Des actions pour réduire les inégalités.

Conclusion

Introduction.

Depuis 1950, la collaboration entre les Etats européens n'a de cesse de s'accroître, à la fois par le nombre croissant d'Etats présents dans la CEE puis l'UE et par l'approfondissement de la collaboration économique et politique entre ces Etats. Comment l'Union Européenne s'est-elle imposée comme un nouveau territoire de référence et d'appartenance ? Quelle place occupe la France dans ce territoire ?



Leçon 15.

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Introduction.

I. La construction d'une Union politique démocratique.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

III. Des actions pour réduire les inégalités.

Conclusion

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Carte des institutions et principales agences européennes



Conseil européen

- › Composé des chefs d'État et de gouvernement
- › Fixe les grands objectifs


Cour de
justice
de l'UE


Cour des
comptes
européenne

Commission européenne

- › Composée des 27 commissaires
- › Prépare les règlements et directives

LE
TRIANGLE
INSTITUTIONNEL

Conseil des ministres

- › Composé des ministres spécialisés selon le sujet
- › Vote le budget
- › Propose des lois

Parlement européen

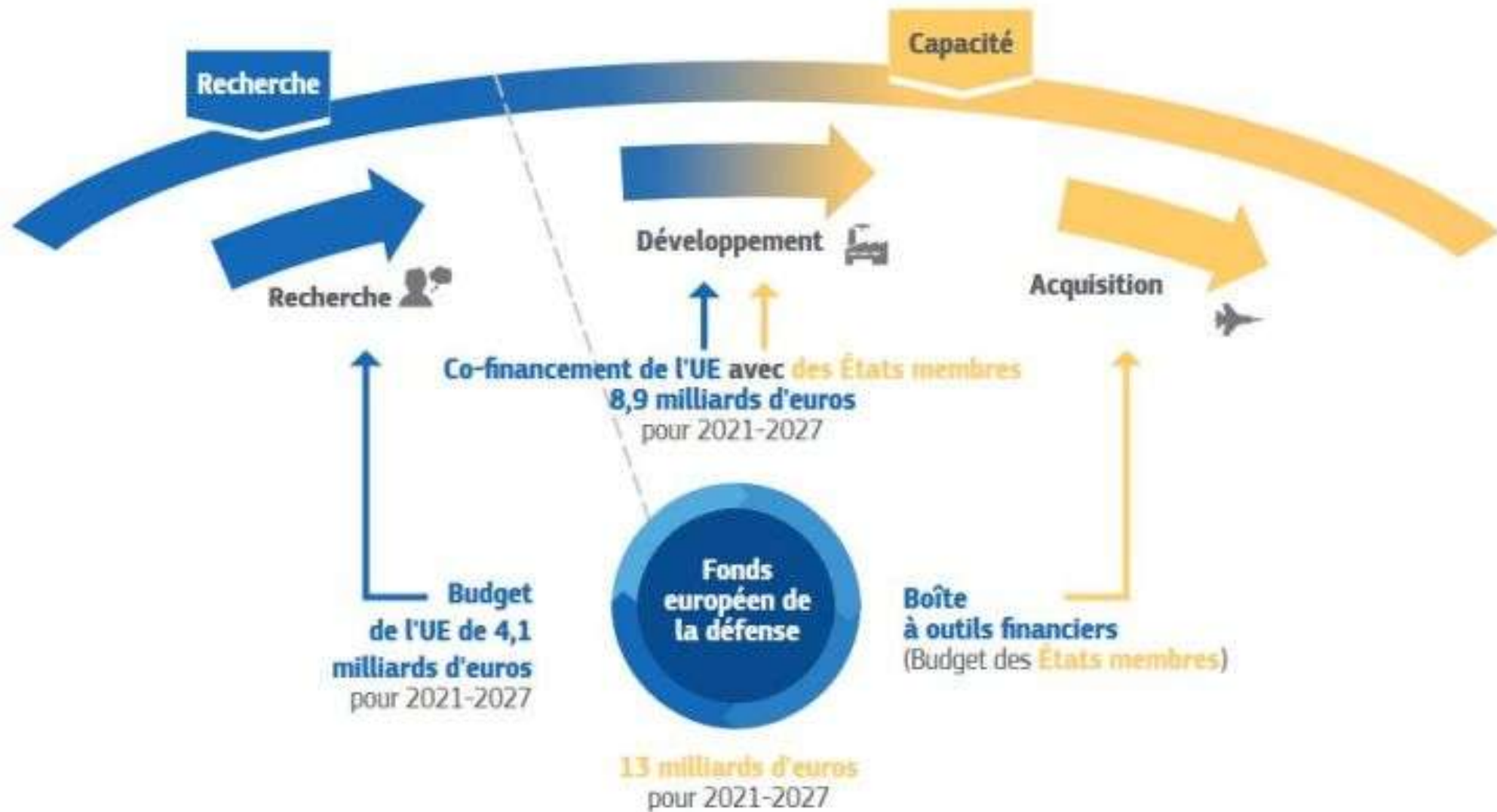
- › Composé de 705 députés élus au suffrage universel
- › Propose des lois



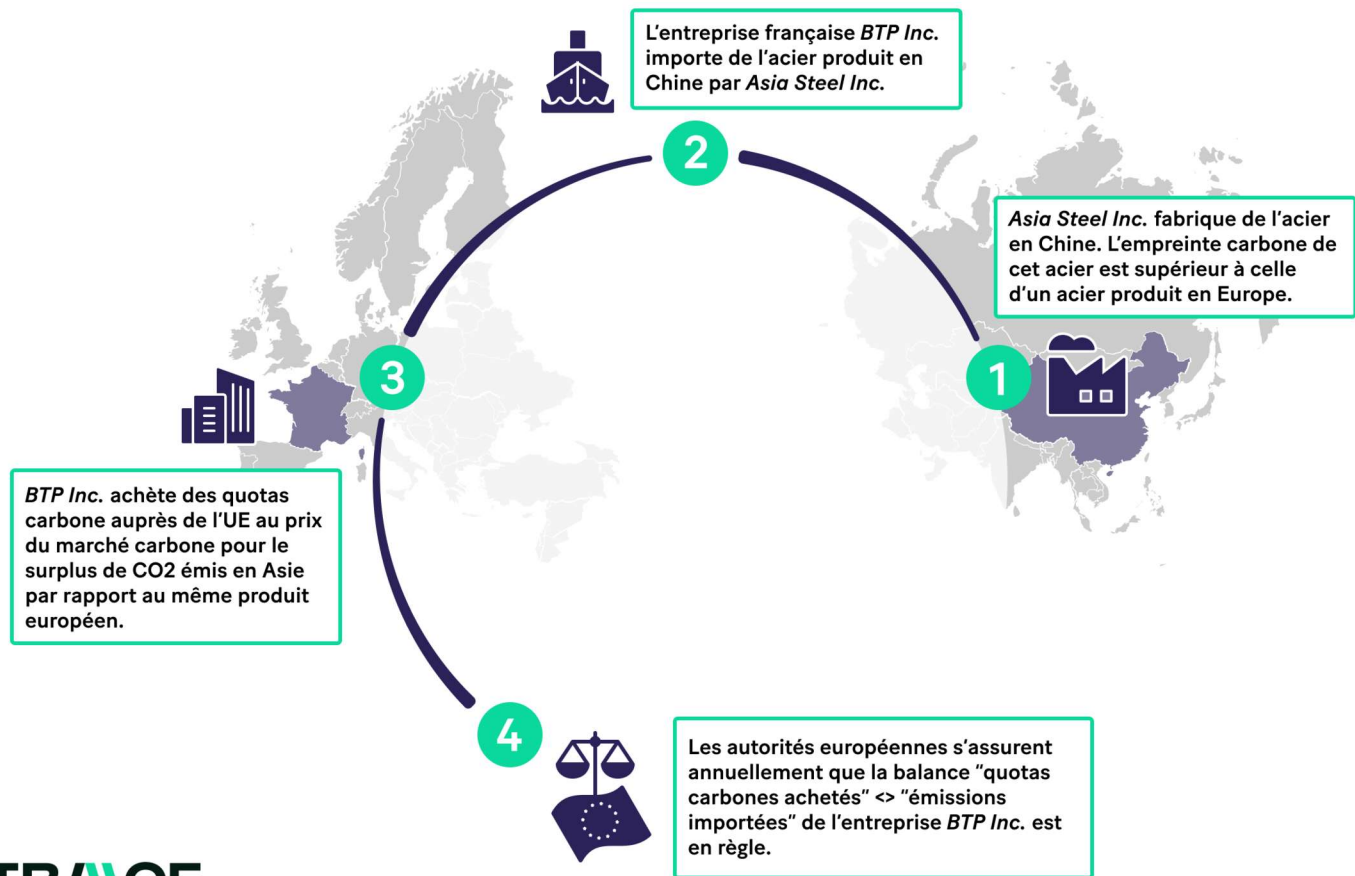
↑ Le Président français François Mitterrand (à gauche) et le chancelier allemand Helmut Kohl (à gauche) scellent l'entente retrouvée à Verdun, le 22 septembre 1984. — WITT/SIPA

Le 23 novembre 2005, toujours intronisée chancelière d'Allemagne par le Bundesrat, Angela Merkel est accueillie à l'Elysée, par le Français Jacques Chirac. | ARCHIVES AFP





Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières



I. La construction d'une Union politique démocratique.

L'Union européenne s'est construite autour de valeurs et principes démocratiques, comme en témoignent ses institutions. Le sentiment d'appartenance se construit, notamment, grâce aux symboles de l'UE et grâce à la citoyenneté européenne dont disposent automatiquement les citoyens des Etats membres de l'UE. Ces derniers votent pour leurs représentants au Parlement européen. Par ailleurs, tous les pays de l'UE sont représentés dans les différentes institutions (voir schéma).



La **France** occupe une place particulière au sein de l'UE : elle fait partie des **membres fondateurs** et elle a longtemps constitué, avec l'Allemagne, le « couple moteur » de l'UE. Deuxième pays le plus peuplé d'Europe, elle dispose de 79 sièges (sur 705) au **Parlement européen qui siège à Strasbourg**. Elle est le 2ème plus important contributeur au budget de l'UE.

Du fait de l'élargissement de l'UE, l'influence de la France a pu diminuer mais le pays reste porteur d'initiatives. Ainsi, la France est **à l'initiative de la création d'un Fonds européen de défense** (opérationnel depuis le 1er janvier 2021) ou encore **de l'instauration d'une taxe carbone aux frontières de l'Union** (entrée en vigueur en octobre 2023).



Leçon 15.

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Introduction.

I. La construction d'une Union politique démocratique.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

III. Des actions pour réduire les inégalités.

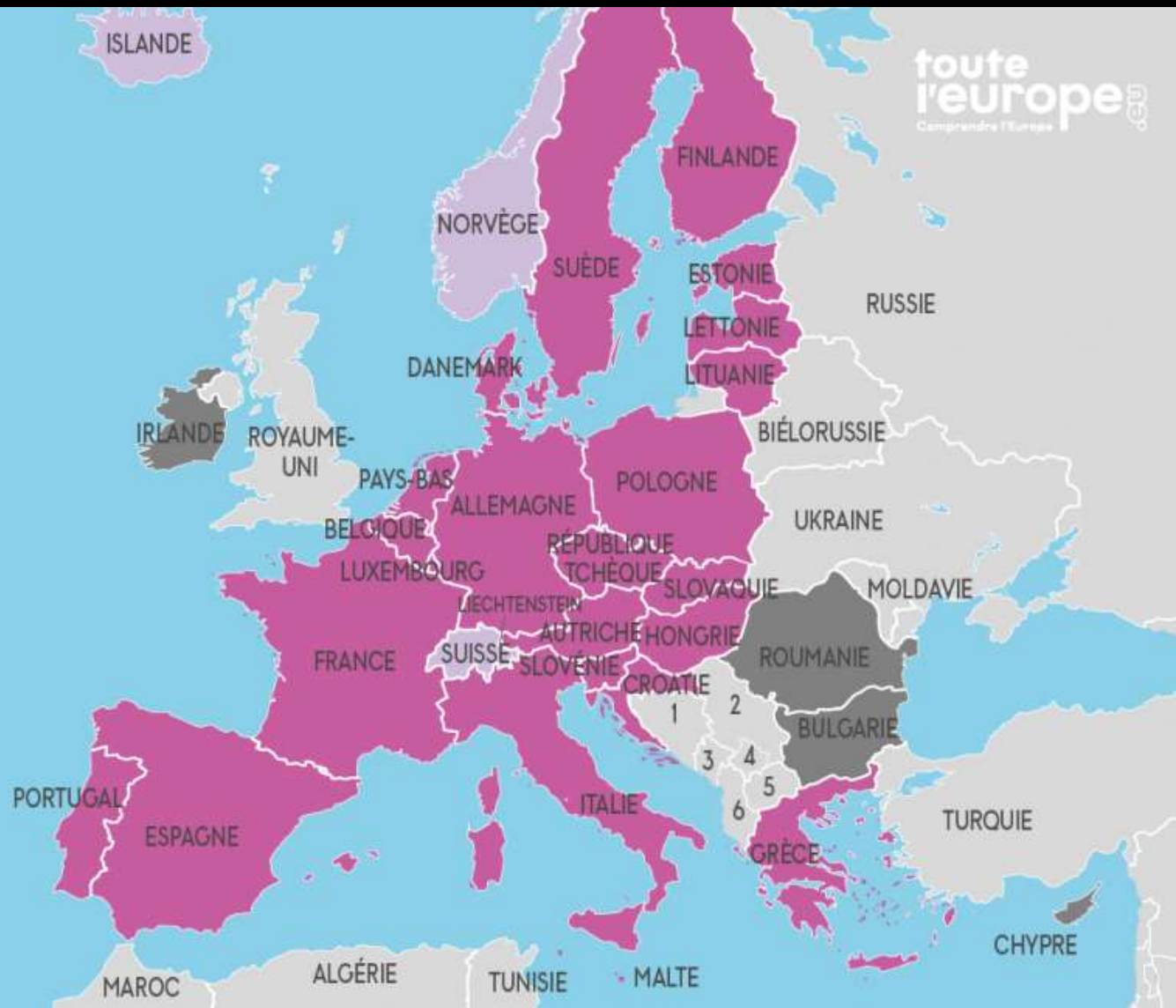
Conclusion

L'espace Schengen

- Membre de Schengen et de l'UE *
- Membre de Schengen hors UE
- Membre de l'UE hors Schengen

* dont régions ultrapériphériques, membres de Schengen et de l'UE :
 îles Canaries (Espagne)
 Açores (Portugal)
 Madère (Portugal)

- | | |
|----------------------|-------------|
| 1 BOSNIE-HERZÉGOVINE | 4 KOSOVO |
| 2 SERBIE | 5 MACÉDOINE |
| 3 MONTÉNÉGR | 6 ALBANIE |



Zone euro

- Membre de l'UE et de la zone euro *
- Membre de l'UE, non membre de la zone euro
- Utilisation de l'euro - hors zone euro et UE **

* dont régions ultrapériphériques, membres de l'UE et de la zone euro :

- France Réunion, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Saint-Martin
- Portugal Açores, Madère
- Espagne Îles Canaries

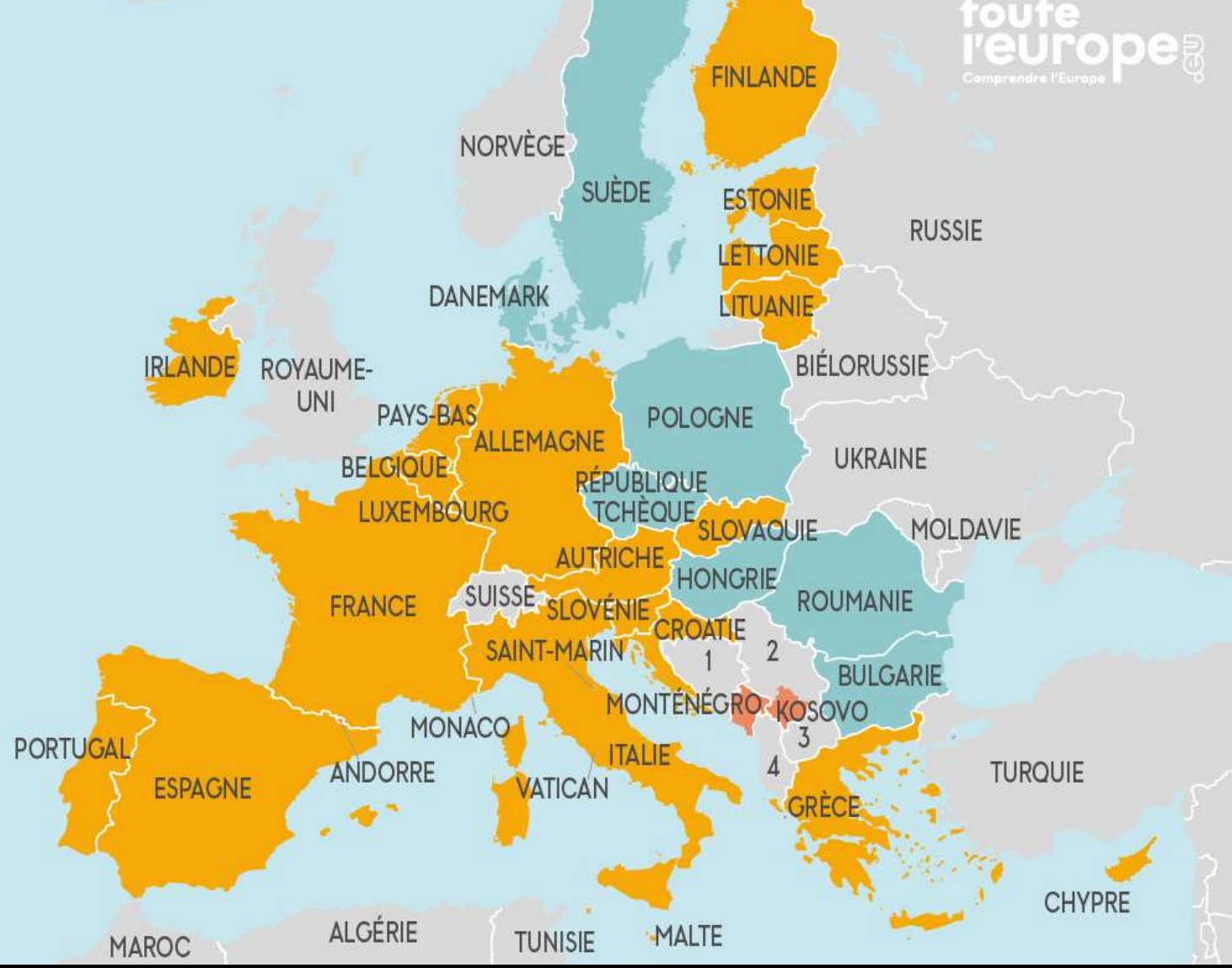
** dont Pays et territoires d'outre-mer :

- France Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

** et Etats hors zone euro et UE :

- Andorre Saint-Marin
- Monaco Vatican

- 1 BOSNIE-HERZÉGOVINE 3 MACÉDOINE
- 2 SERBIE 4 ALBANIE



2 Le programme Erasmus

Depuis sa création, en 1987, plus de 4,4 millions d'étudiants ont bénéficié du programme Erasmus. Chaque année, plus de 800 000 étudiants ont la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience professionnelle ou de travailler comme bénévoles à l'étranger. Le Brexit et la crise économique, qui remettent en question la répartition du budget européen, pourraient néanmoins fragiliser le programme.

Un étudiant Erasmus sur quatre a rencontré son partenaire lors de son séjour à l'étranger, et un million de bébés issus de couples Erasmus sont nés [...] depuis l'entrée en vigueur de ce programme d'études, en 1987. [...] Actuellement, environ 10 % des jeunes Européens étudient ou se forment à l'étranger grâce à des soutiens publics et privés, selon les données de la Commission. [...] Plus d'un étudiant sur trois qui a effectué un stage Erasmus à l'étranger a été embauché ou s'est vu proposer de l'être dans son entreprise d'accueil. [...] Les anciens Erasmus ont deux fois moins de risque de devenir chômeurs de longue durée que ceux qui n'ont pas séjourné à l'étranger. [...] [Enfin], 33 % des anciens étudiants Erasmus partagent leur vie avec une personne de nationalité différente, soit près de trois fois plus que les anciens étudiants non mobiles.

Claire Ané, « Erasmus, une foule de bébés et moins de chômage », *Le Monde*, septembre 2014.

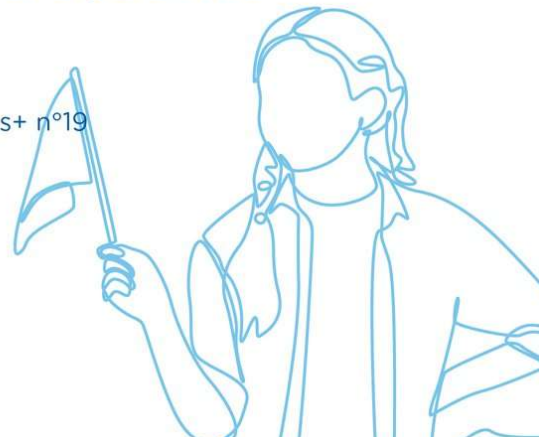
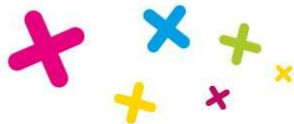


BILAN 2023

76%

des apprenants Erasmus+
déclarent se sentir davantage
liés à une **identité européenne**
après leur retour.

Source: Note de l'Observatoire Erasmus+ n°19





1. Établir une politique commune

- États membres en 2020
- Disparition du contrôle aux frontières intérieures au sein de l'**espace Schengen** pour intensifier les échanges
- Réintroduction des contrôles aux frontières de certains États (depuis 2015)

2. Aménager des axes transeuropéens

- Axe fluvial Rhin/Meuse/Main/Danube
- LGV transfrontalières
- LGV transfrontalières en projet
- Tunnels pour créer de nouveaux passages transfrontaliers
- Projet de liaison à grande vitesse : la Magistrale européenne, dont la livraison prévue en 2020 est retardée
- Axe transeuropéen

- 1 DANEMARK
- 2 PAYS-BAS
- 3 BELGIQUE
- 4 LUXEMBOURG
- 5 AUTRICHE
- 6 HONGRIE
- 7 SLOVÉNIE





1. Les limites administratives

- Frontières nationales
- Limites régionales

2. Une région connectée

- Métropoles de plus de 100 000 habitants
- Villes de moins de 100 000 habitants
- Axes autoroutiers principaux

3. Des flux transfrontaliers intenses

- ➡ Plus de 80 000/j
- ➡ De 25 000 à 40 000/j
- ➡ De 10 000 à 25 000/j
- ➡ Moins de 10 000/j

0 25 km

	Lorraine	Lux.	Sarre	Rhénanie-Palatinat	Wallonie	Grande Région
Statut institutionnel	Région française (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine).	État	Land allemand	Land allemand	Région belge	Région transfrontalière
Population (nombre d'habitants)	2 350 657	549 680	990 718	3 994 366	3 576 325	11 435 312
Densité (nombre d'habitants par km ²)	99,8	217,7	385,5	201,2	205,2	174,6

2

Les partenaires de la Grande Région

Source : Portail de la Grande Région, 2016.

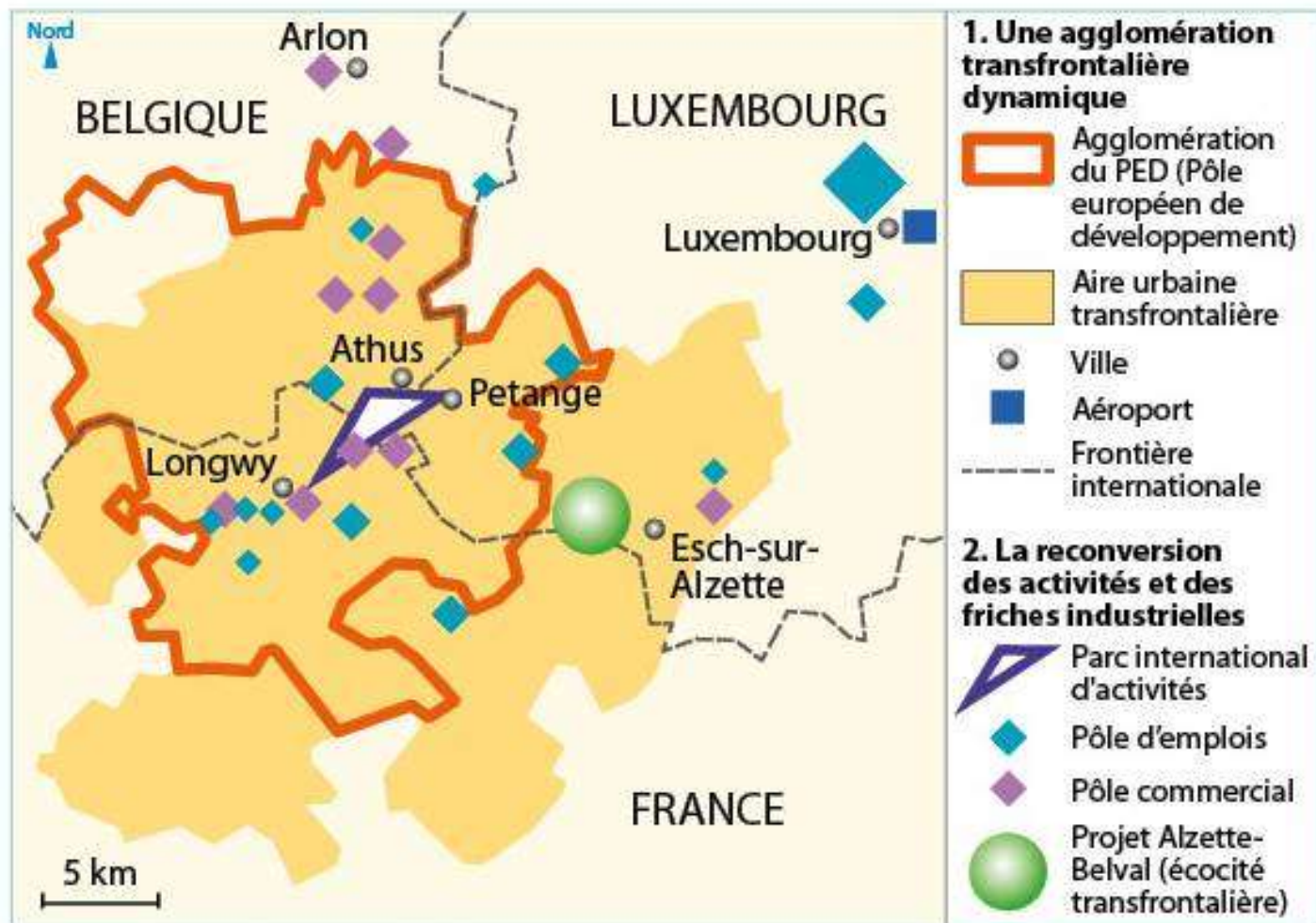
Vocabulaire

3 Un espace de coopération transfrontalière

Carrefour de l'histoire, des cultures et des langues, la Grande Région veut aujourd'hui être un modèle au cœur de l'Europe : l'exemple vivant d'une Europe sans frontière, riche en coopérations, en échanges et en partages. Avec un PIB d'environ 2,5 % du PIB de l'Union européenne des 28, la coopération transfrontalière au sein de cet espace constitue ainsi une véritable richesse. Les activités économiques se sont diversifiées. En Sarre comme en Lorraine, les nouvelles industries et les services remplacent de plus en

plus les industries extractives et la sidérurgie en crise. Le Luxembourg est l'une des premières places financières d'Europe et les technologies de télécommunication se développent. En Rhénanie-Palatinat, l'industrie chimique, la fabrication et le travail des métaux et la construction de machines et de véhicules gagnent en importance. En Wallonie, l'industrie lourde et l'industrie chimique sont largement dépassées par le secteur tertiaire

D'après la Conférence de lancement de la XV^e Présidence de la Grande Région, Mons, 3 février 2015.



6 | Des aménagements transfrontaliers pour la reconversion des friches industrielles



1 Parc d'activités industrielles : terminal de conteneurs d'Athus (Belgique).



2 Parc d'activités commerciales (France)

8

Le Pôle européen de développement : un projet de coopération transfrontalière

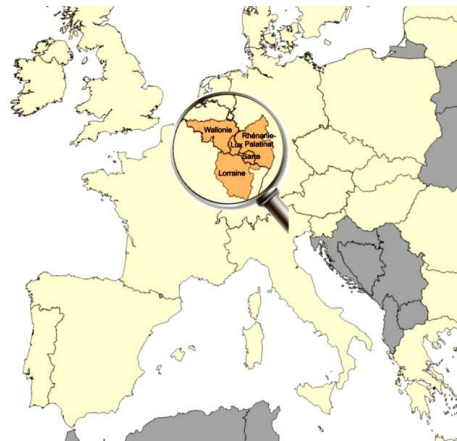
Le Pôle européen de développement est situé sur les **friches industrielles** de l'ancien bassin sidérurgique de Longwy entre la France, le Luxembourg et la Belgique. Ce projet a été cofinancé par le **FEDER**.

OÙ ? Doc. 6

Localiser : Elle est située en Europe centrale, entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Meuse.

POURQUOI ? Doc. 1, 5, 6 ET 7

Les objectifs : Résoudre les problèmes économiques qu'affrontent les régions industrielles et minières en reconversion, présentes dans quatre états. Permettre un développement économique et social au sein de cette région transfrontalière par une coopération territoriale autour de projets communs entre différents acteurs.



QUELLES CONSEQUENCES ? Doc. 1, 3 ET 4

Les impacts sur les territoires :

Des nouvelles activités commerciales et industrielles permettent la création de richesse, d'emplois. Il y a une augmentation de la mobilité des frontaliers. La Grande Région devient un espace vécu où les habitants s'identifient à un territoire commun (carrefour de l'histoire, des cultures et des langues).

Une région transfrontalière : La « Grande Région »

QUI ? Doc. 2

La Grande Région est au carrefour de quatre pays européens (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg) ; ces territoires sont la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. Sa population est de 11,5 millions d'habitants.

QUOI ? Doc. 7 ET 8

Le Pôle européen de développement (PED) est un projet de coopération transfrontalière qui permet la reconversion et la diversification des activités économiques.

COMMENT ? Doc. 8

L'Union européenne, avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), permet de réduire les inégalités territoriales et les écarts de développement au sein de la Grande Région.

OÙ ? Doc. 6

Localiser : Elle est située en Europe centrale, entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Meuse.

POURQUOI ? Doc. 1, 5, 6 ET 7

Les objectifs : Résoudre les problèmes économiques qu'affrontent les régions industrielles et minières en reconversion, présentes dans quatre états. Permettre un développement économique et social au sein de cette région transfrontalière par une coopération territoriale autour de projets communs entre différents acteurs.

QUELLES CONSEQUENCES ? Doc. 1, 3 ET 4

Les impacts sur les territoires : Des nouvelles activités commerciales et industrielles permettent la création de richesse, d'emplois. Il y a une augmentation de la mobilité des frontaliers. La Grande Région devient un espace vécu où les habitants s'identifient à un territoire commun (carrefour de l'histoire, des cultures et des langues).

Une région transfrontalière : La « Grande Région »

QUI ? Doc. 2

La Grande Région est au carrefour de quatre pays européens (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg) ; ces territoires sont la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. Sa population est de 11,5 millions d'habitants.

QUOI ? Doc. 7 ET 8

Le Pôle européen de développement (PED) est un projet de coopération transfrontalière qui permet la reconversion et la diversification des activités économiques.

COMMENT ? Doc. 8

L'Union européenne, avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), permet de réduire les inégalités territoriales et les écarts de développement au sein de la Grande Région.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

Pour renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'UE, plusieurs projets ont été mis en place :

- **l'espace Schengen** : il permet la libre circulation des gens entre les Etats membres de l'UE sans contrôle aux frontières.
- **l'euro** : il permet à 20 Etats de l'UE d'avoir la même monnaie. Cela facilite la vie des personnes voyageant au sein de ces Etats. Cela facilite également les échanges commerciaux et les investissements entre les pays membres de la zone euro.



- **le programme Erasmus** qui permet des échanges universitaires au sein de l'UE (devenu aujourd'hui Erasmus+) et favorise le sentiment d'appartenance à l'UE. **Depuis 1987, plus de 4 millions de jeunes ont pu bénéficier de ce programme** qui leur permet d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience professionnelle ou de travailler comme bénévoles à l'étranger. Ils étaient 340 000 en 2017-2018.

- **la construction de réseaux de transports trans-européens**, tels la ligne LGV Lyon-Turin, la Magistrale européenne (ligne LGV) ou l'axe fluvial Rhin/Meuse/Main/ Danube.

- **la coopération transfrontalière (voir exercice sur la « Grande Région »).**



Leçon 11.

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Introduction.

I. La construction d'une Union politique démocratique.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

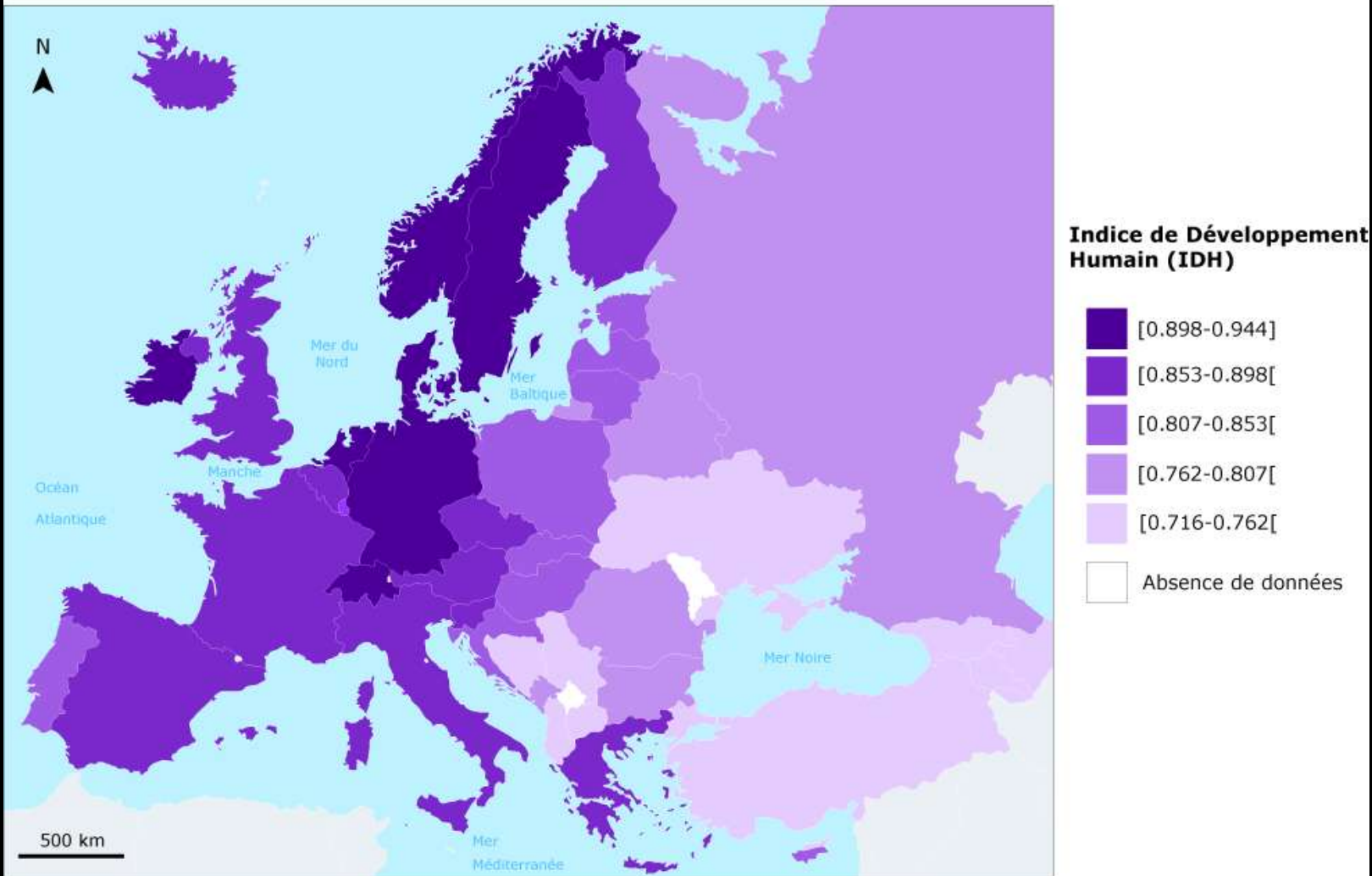
III. Des actions pour réduire les inégalités.

Conclusion



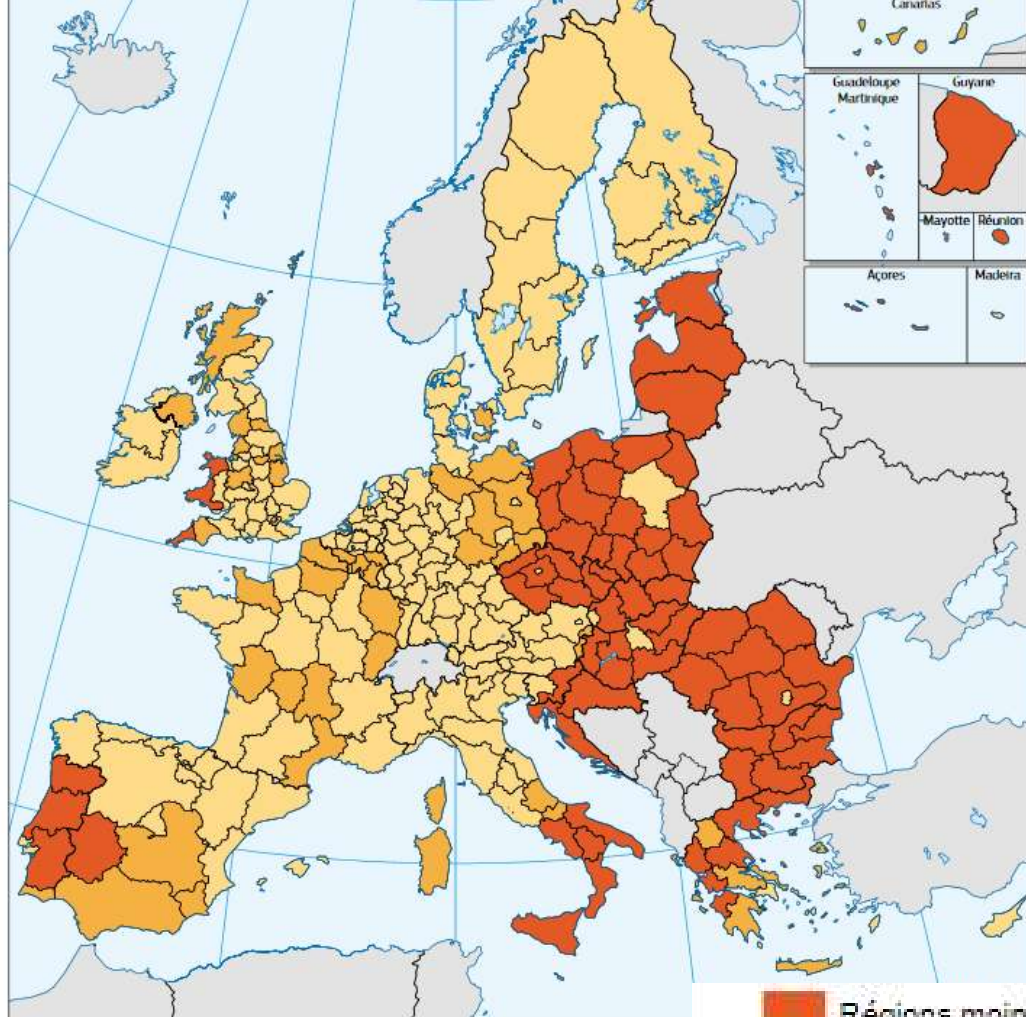
■ Mégalo-pôle européenne ● Principales métropoles européennes • Autres villes européennes importantes




L'IDH en Europe et sur ses marges orientales



2 pays sans données : le Kosovo et la Moldavie (hors UE)

L'IDH est considéré comme très élevé au-dessus de 0,800. et élevé de 0,700 à 0,799.



-  Régions moins développées (PIB/habitant < 75 % de la moyenne de l'UE à 27)
-  Régions en transition (PIB/habitant \geq 75 % et < 90 % de la moyenne de l'UE à 27)
-  Régions plus développées (PIB/habitant \geq 90 % de la moyenne de l'UE à 27)

Présentation des objectifs de la FEDER

<https://youtu.be/nAWWhPIONH0E>



PROGRAMME FEDER-FSE +

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ET MASSIF DU JURA — 2021-2027**

485 M€ pour accompagner vos projets
en Bourgogne-Franche-Comté



**141
M€**

- ▶ Recherche, innovation
- ▶ Technologies de pointe
- ▶ Compétitivité des PME
- ▶ Instruments financiers



**28
M€**

- ▶ Transformation numérique des entreprises
- ▶ E-tourisme et e-culture
- ▶ E-santé
- ▶ E-administration et e-citoyen
- ▶ E-inclusion



**121
M€**

- ▶ Efficacité énergétique des bâtiments
- ▶ Bâtiments démonstrateurs
- ▶ Énergies renouvelables
- ▶ Biodiversité



**84
M€**

- ▶ Apprentissage
- ▶ Orientation
- ▶ Formation qualifiante



**99
M€**

- ▶ Villes et villages intelligents
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Infrastructures vertes
- ▶ Tourisme durable et patrimoine



**12
M€**

- ▶ Tourisme 4 saisons
- ▶ Hébergements touristiques



Cofinancé par
l'Union européenne

Vidéos sur des projets financés par la FEDER FSE+
(le prieuré de Marcevol et la sortie du glyphosate)

<https://youtu.be/ACfR5rIkC0s?list=PLpdudgQcoSFutag9N51ELAPR2kdMyUh3f>

<https://youtu.be/1O6sWfw6few?list=PLpdudgQcoSFutag9N51ELAPR2kdMyUh3f>

Exercice 2 : Exemples d'actions menées avec l'aide du FEDER.

Vidéo sur le prieuré de Marcevol.

- 1) Où se situe Marcevol ? Occitanie, Pyrénées-Orientales.
- 2) Quels sont les enjeux ? Lutter contre la déprise agricole en relocalisant l'agriculture.
- 3) Quelle somme a été versée par le FEDER ? 40 000 €
- 4) Quelles actions sont actuellement menées ?
 - Accueil du public (simple visite ou séjour)
 - culturel (accueil d'évènements autour du théâtre, du cinéma, de la musique)
 - agriculture
 - transformation des produits récoltés et vente des produits transformés (tisanes, huiles essentielles, repas...)

Vidéo sur le projet « zéro herbicide ».

1) Quelle culture est concernée par les expérimentations ? La viticulture

2) Qu'est-ce qui est testé sur les 10 sites d'expérimentations ?

Différentes espèces d'enherbement.

3) Les expérimentations ont-elles fonctionné ?

Les expérimentations ont bien fonctionné et une plaquette a été créée à l'usage des viticulteurs qui seraient intéressés pour développer cette technique sur leur exploitation.

4) A combien s'élève l'aide du FEDER ? 98 000 euros



Des centres

- Mégalopole européenne [cœur de l'UE]
fortes densités des hommes
et des richesses
- Métropoles mondiales
- Métropoles européenne

Des périphéries

- Régions développées et intégrées
au centre
- Périphéries de moindre densité
de population ou de richesse,
bénéficiant des aides au développement
de l'UE
- Périphéries s'intégrant progressivement
au centre grâce aux aides
au développement de l'UE

Dynamiques et flux

- Axes de communication majeur
- Interface avec le reste du monde
- Migrations économiques

**L'organisation
du territoire
de l'union
européenne.**

III. Des actions pour réduire les inégalités.

Le territoire de l'UE présente des inégalités. Le cœur économique et politique de l'UE correspond à la mégalopole qui va de Milan à Londres (*Londres ne fait plus partie de l'UE mais appartient à la mégalopole européenne*) en passant par Munich, Francfort et Paris. C'est la région européenne qui est la plus **riche** et qui reçoit le **moins d'aides**.

A contrario, certains espaces de l'UE sont moins dynamiques et moins développés (régions situées au Sud, à l'Est et à l'extrême Nord de l'UE). Ces **régions périphériques** sont celles qui reçoivent le **plus d'aides**.



Cependant, à l'intérieur de chacun de ces espaces, y compris les plus riches, il existe des territoires en difficulté (quartier de la politique de la ville, zones rurales en déclin, régions industrielles en reconversion...).

L'UE, à travers sa politique régionale, entend réduire les inégalités entre les territoires. Elle intervient donc, à travers **le FEDER et le FSE+**, dans le **financement de projets** destinés à aider au développement durable de ces territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux (voir exercice 2 de la fiche). Cette politique est fondée sur la **solidarité entre les pays européens.**

Les projets de **développement de réseaux de communication** trans-européens et de coopérations transfrontalières participent également à **réduire les inégalités en connectant l'ensemble des territoires entre eux.**



Leçon 15.

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Introduction.

I. La construction d'une Union politique démocratique.

II. La construction d'un territoire commun pour renforcer le sentiment d'appartenance

III. Des actions pour réduire les inégalité.

Conclusion

Conclusion

L'Union européenne agit pour renforcer le sentiment d'appartenance des Européens à travers les institutions et la citoyenneté européennes comme à travers des projets transfrontaliers, trans-européens comme des projets régionaux voire locaux. Ces projets permettent également de réduire les inégalités présentes entre les territoires.

Cependant, l'UE est encore un territoire à géométrie variable (tous les Etats n'ont pas l'euro par exemple) et des dissensions entre les Etats membres montrent la fragilité de cette construction dans laquelle la France occupe une place particulière de par son rôle historique et son poids économique et militaire.

